

Avis voté en séance plénière du 9 octobre 2013

L'extension du plateau continental au-delà des 200 milles marins : un atout pour la France

Déclaration du groupe de l'agriculture

Le groupe a beaucoup apprécié l'excellent travail sur ce sujet méconnu et complexe. Il est étonnant que l'extension du plateau continental soit si rarement évoquée et il est très satisfaisant que le CESE ait saisi l'opportunité de mieux faire connaître cette question et surtout sensibiliser aux enjeux importants qui y sont liés.

Agrandir le territoire français et étendre l'accès à de nouvelles ressources sont essentiels pour notre pays. Le groupe de l'agriculture souhaite que cet avis soit largement diffusé pour alerter les décideurs et attirer l'attention des populations concernées, en particulier en Outre-mer.

Nous rejoignons les préconisations du rapporteur et en particulier celle relative au cadrage juridique nécessaire et préalable des explorations qui pourraient être menées sur le territoire étendu. Il faut effectivement anticiper sur ces questions pour éviter toute difficulté ultérieure.

Nous appuyons également la proposition de mieux intégrer les territoires d'Outre-mer à la problématique de l'extension du plateau continental. La coopération régionale ultramarine est très importante. C'est une condition essentielle pour mener à bien le projet et surtout c'est une dynamique qui n'aura que des effets positifs également dans d'autres domaines.

Enfin, il est souhaitable que ce sujet soit intégré dans le cadre d'une politique maritime ambitieuse qui aurait pour avantage d'œuvrer en faveur d'une meilleure coordination et d'une plus grande cohérence de toutes les actions menées dans l'espace maritime.

Le groupe de l'agriculture s'est prononcé en faveur de l'avis.